

Conférence générale

GC(58)/RES/5
Septembre 2014

Distribution générale
Français
Original : anglais

Cinquante-huitième session ordinaire

Point 9 de l'ordre du jour
(GC(58)/22)

États financiers de l'Agence pour 2013

Décision adoptée le 25 septembre 2014, à la septième séance plénière

La Conférence générale,

Vu l'article 11.03.b) du Règlement financier,

Prend acte du rapport du Vérificateur extérieur sur les états financiers de l'Agence pour l'exercice 2013, ainsi que du rapport présenté par le Conseil des gouverneurs à ce sujet¹.

¹ GC(58)/5.